

LES CHAUVES-SOURIS SUR LA CÔTE DE MANCY

BILAN DES CONNAISSANCES, ACTIONS EN LEUR FAVEUR



Grand murin (*Myotis myotis*) · W. GUILLET

..... SITE NATURA 2000 ET RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

La Côte de Mancy est un espace naturel et paysager remarquable constituant un incroyable réservoir de biodiversité aux portes de l'agglomération lédonienne. Propriété de Lons-le-Saunier et de Macornay, elle bénéficie d'un double statut de protection européen et régional, étant à la fois classée « site Natura 2000 » et « Réserve Naturelle Régionale ». Ces outils permettent aux associations gestionnaires, le CEN Franche-Comté et Jura Nature Environnement, d'accompagner les communes pour assurer le bon état de conservation des milieux naturels et des espèces qu'ils abritent.



NOUS CONTACTER :



contact@jne.asso.fr
03 84 47 24 11
39 000 Lons le Saunier
21, Avenue Jean Moulin



contact@cen-franchecomte.org
03 81 53 04 20
25000 BESANCON - 7, rue Voirin
Maison de l'environnement de Franche-Comté

ET POUR PLUS D'INFOS SUR LES CHAUVES-SOURIS :



contact@cpepesc.org
03 81 88 66 71
25000 BESANCON - 3, Rue Beauregard

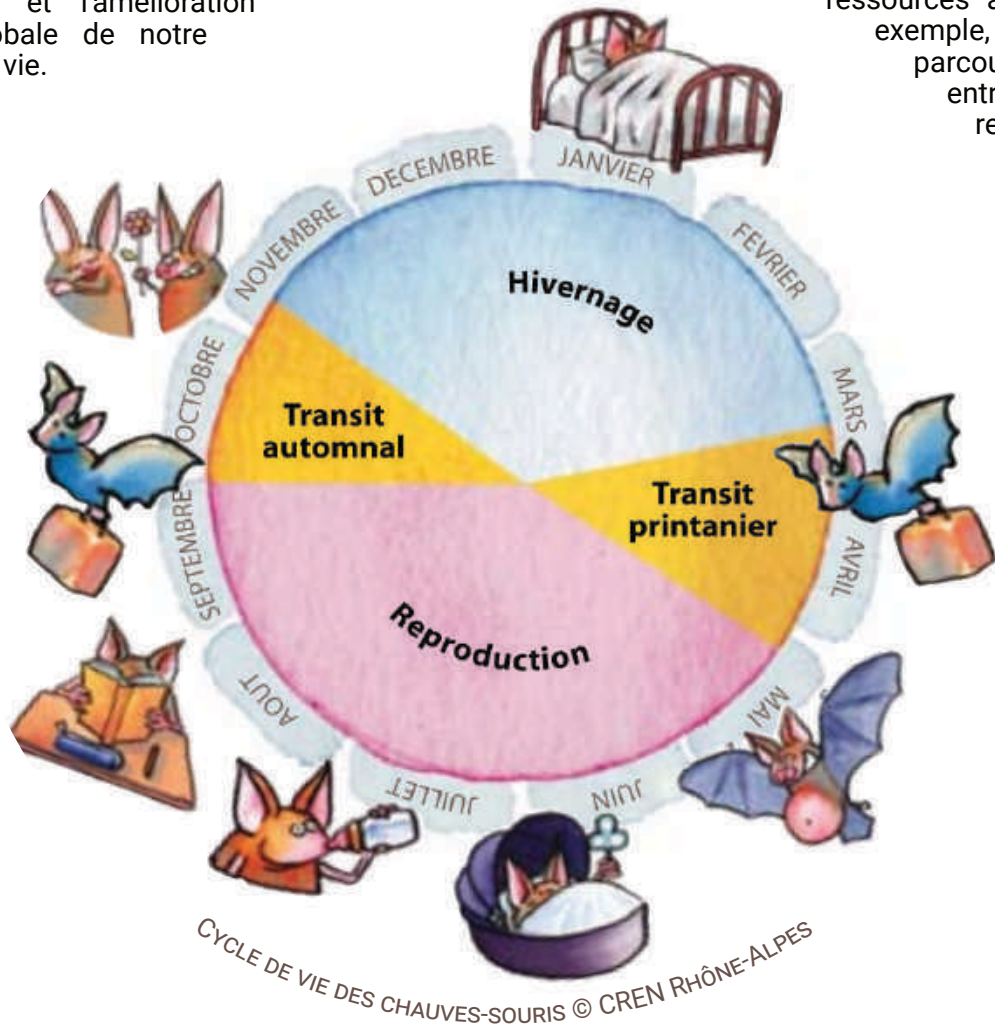


CONNAÎTRE LES CHAUVES-SOURIS

LES CHAUVES-SOURIS, ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DE LA CÔTE DE MANCY.

Ce document d'information et de sensibilisation vise à diffuser les connaissances acquises sur ces animaux depuis près de 15 ans. Il présente les enjeux de conservation et les actions qui leur sont favorables sur et en dehors du site. L'implication de tous, usagers, riverains, acteurs locaux, gestionnaires est en effet capitale pour leur préservation durable et concrète et l'amélioration plus globale de notre cadre de vie.

Les chiroptères (autre terme désignant les chauves-souris, signifiant littéralement en grec "mains ailées") sont des animaux nocturnes, discrets et furtifs, essentiellement insectivores. Ils changent régulièrement de gîtes selon leur cycle biologique annuel (schéma ci-dessous) et, durant leur période d'activité, selon les conditions climatiques ou encore la disponibilité des ressources alimentaires. En été par exemple, certaines espèces parcourent des kilomètres entre leurs différents gîtes de repos en journée et leurs lieux privilégiés de chasse.



L'ÉTUDE ET LE SUIVI DES CHAUVES-SOURIS

L'OBSERVATION À VUE OU DES INDICES DE PRÉSENCE

Tout au long de l'année, les chauves-souris peuvent être **recherchées et identifiées**, avec discrétion et précaution, sur leurs lieux de gîtes. Certaines sont bien visibles dans une comble, une grotte, une cave, quand d'autres se dissimulent dans les fissures d'un mur, d'une falaise ou dans de petits interstices comme l'arrière d'un volet bien exposé.

La connaissance par la CPEPESC et JNE des gîtes à chauve-souris aux abords de Mancy (10 kilomètres à la ronde) est encore insuffisante, notamment pour les espèces rares et menacées. Les particuliers, les collectivités et les acteurs économiques sont sollicités pour autoriser la visite de leurs bâtiments à la recherche d'indices de présence.

Les cavités naturelles sont bien connues, reste à connaître ce que le bâti humain héberge !



Même absentes, les chauves-souris laissent derrière elles des signes évidents de leur passage. La présence de guano (amas de déjections) permet de recenser le réseau de sites qu'elles occupent ponctuellement ou régulièrement dans l'année.

LE SUIVI ACOUSTIQUE

Émettant des ultrasons pour se déplacer et se nourrir, les chauves-souris sont identifiables grâce à des appareils spécifiques, à la manière des postes radios. Ces « batbox » et autres enregistreurs, de plus en plus perfectionnés, permettent aujourd'hui de distinguer les différentes espèces et leur type d'activité (chasse, déplacement...)

LE SUIVI TÉLÉMETRIQUE

Dans le cadre de certaines études, un **émetteur ultra-léger** peut être installé sur le dos d'une chauve-souris, pour suivre ses déplacements **par télémétrie**. Cette technique demande une organisation et des procédures lourdes, et sont par conséquent réservées aux espèces à très fort enjeux. C'est le cas du Petit murin, présent dans la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de la Grotte de Gravelle. Le suivi télémétrique est très utile pour mieux connaître les routes de vol et lieux de nourrissage des chiroptères, afin d'en assurer la protection.



LES CHAUVES-SOURIS EN QUELQUES CHIFFRES

35 ESPÈCES EN FRANCE

28 DANS LE JURA, **18** SUR LA CÔTE DE MANCY, DONT **6** D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

MANCY, ZONE DE CHASSE POUR LES CHAUVES-SOURIS

La Côte de Mancy est avant tout un exceptionnel territoire de chasse pour les chiroptères. La variabilité des milieux présents et leur caractère **thermophile** (chaud) assurent diversité et abondance d'insectes pour toutes les chauve-souris, qu'elles soient liées aux milieux ouverts, aux jeunes friches, aux lisières forestières ou encore aux vieux boisements.

L'**absence d'éclairage** sur la Côte de Mancy et certains de ses abords est un atout pour les chauves-souris, bon nombre d'espèces fuyant la lumière : elles sont dites **lucifuges**. Elles bénéficient d'axes de transit entre leurs lieux de gîte et les zones de chasse au cœur du site.

Un seul gîte (voir ci-après) est connu sur Mancy. Pourtant, au sein du vieux boisement au nord du site, les cavités laissées par d'anciennes loges de pics et les écorces décollées de certains vieux arbres présentent un très beau potentiel. **Des espèces arboricoles** y gîtent peut-être. Pour les autres espèces appréciant le bâti humain, c'est à l'extérieur du site qu'il faut chercher.



1 Les vieux boisements au nord :

C'est un important site de chasse (pour la pipistrelle de Kuhl par exemple) riche en insectes. C'est aussi sans doute une zone de gîtes au vu de la forte attractivité du boisement vieillissant (loges de pics, écorces décollées, etc.)



2 L'ancien réservoir d'eau potable au pied de la Côte de Mancy :

En 2018, une ouverture a été créée dans les portes d'entrée, offrant l'accès à un gîte supplémentaire pour les chauves-souris. A elles d'en trouver aujourd'hui le chemin !



3 La carrière nord-est et pelouses sèches au nord du site :

Site de chasse le plus important, tant en densité qu'en diversité d'espèces : Murin de Brandt et Pipistrelle commune pour la carrière, Barbastelle d'Europe, Petit rhinolophe, Vespère de Savi, Noctule de Leisler et d'autres encore pour les pelouses sèches. Ces lieux forment des clairières chaudes, encadrées de lisières diversifiées riches en insectes provenant des boisements périphériques. Le fruit notamment d'un travail de gestion et d'entretien du Lycée agricole de Montmorot.



4 Le corridor ouvert entre Lons et Macornay, au niveau des douglas :

Élargi en 2013 et aujourd'hui entretenu, il permet une connexion essentielle entre le nord et le sud de la Côte de Mancy. La Pipistrelle commune et la Barbastelle d'Europe l'utilisent notamment.



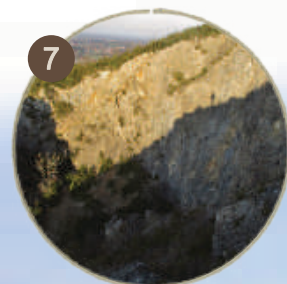
5 Le chemin menant du lycée agricole à la falaise d'escalade :

Il constitue un corridor sans éclairage artificiel, fortement apprécié par les chauves-souris en provenance du vallon voisin pour rejoindre Mancy et ses insectes.



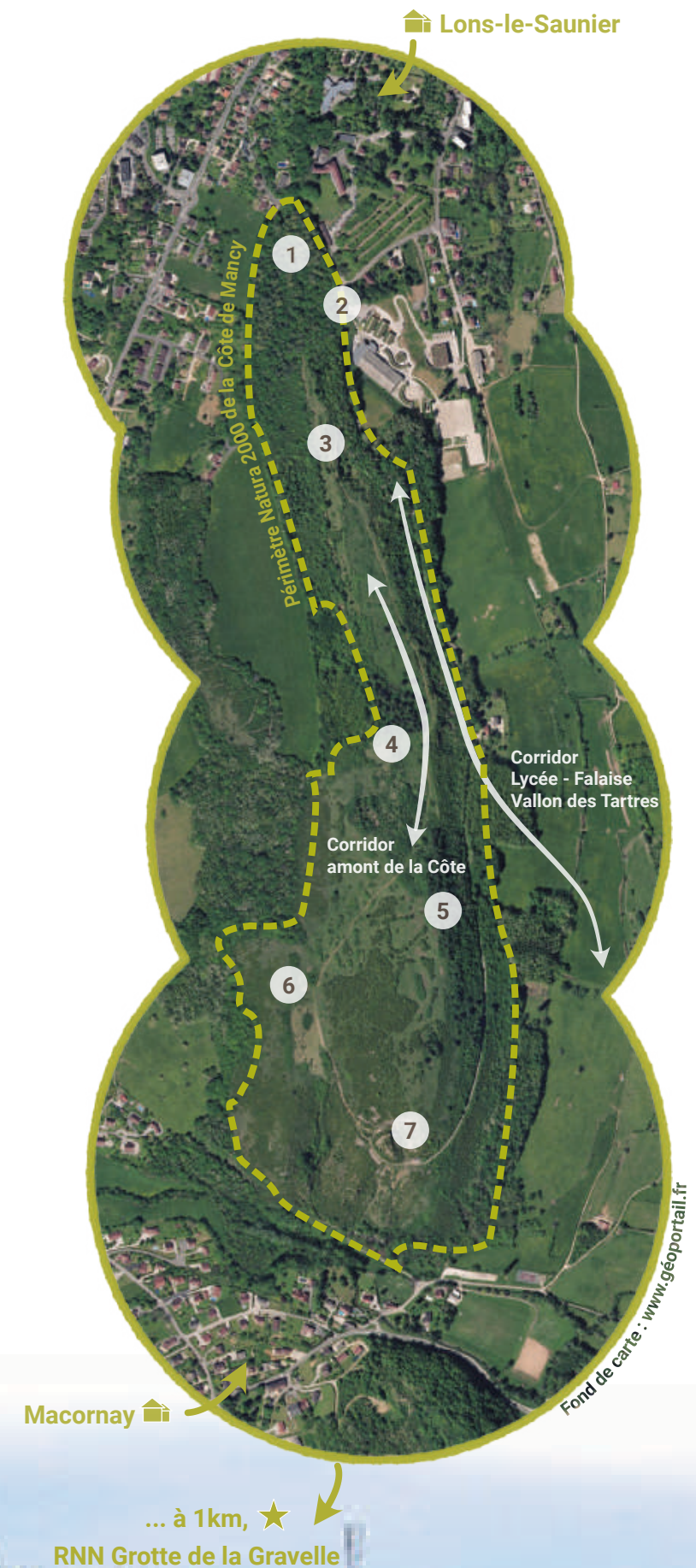
6 Les pelouses et prairies pâturées :

Gérées par broyage - débroussaillage hivernal, puis par pâturage estival, elles sont favorables au Grand rhinolophe qui se nourrit abondamment d'insectes coprophages.



7 La falaise sud (site d'escalade) :

L'un des rares sites régionaux à héberger le Vespère de Savi, inféodé aux fissures dans le minéral (falaises comme immeubles) du sud de la France. Observé en chasse aux abords des falaises sud et nord de Mancy.



ZOOM SUR LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

6 ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE SONT CIBLÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE LA CÔTE DE MANCY AFIN D'ORIENTER LES ACTIONS DE PROTECTION ET DE GESTION EN LEUR FAVEUR. L'ANALYSE DE LEUR STATUT DE CONSERVATION EST RÉSUMÉE ICI.



Le **PETIT RHINOLOPHE** et le **GRAND RHINOLOPHE** sont fortement liés au bâti ancien, au paysage traditionnel et aux pratiques agricoles extensives. Particulièrement lucifuges, elles nécessitent un réseau de haies et de boisements entrecoupés de prairies pâturées pour se déplacer et s'alimenter. Les études récentes ont montré que la présence des moutons en été profite à ces deux espèces, consommatrices d'insectes se nourrissant des déjections animales (dits coprophages).

Le **Petit rhinolophe** est sans doute l'espèce remarquable la plus présente sur la Côte de Mancy. Observée en chasse sur une bonne partie du site en été, elle est connue sur une vingtaine de petits sites de reproduction jusqu'à 20 kilomètres alentour. Une micro-colonie de 5 individus dont 2 mères avec petits a été découverte en 2018 dans un des bâtiments annexes du lycée agricole de Mancy. Dans le même temps, une petite colonie disparaissait lors de la réhabilitation de l'espace diocésain à Montciel.

Quant au **Grand rhinolophe**, quelques individus hibernent à la Grotte de Gravelle. Le seul site de reproduction connu à ce jour est la grotte de Baume-les-Messieurs, à dix kilomètres de vol. Les autres sites proches historiquement connus ont tous disparu aujourd'hui.

Le **PETIT MURIN** et le **GRAND MURIN**, qui sont malgré leur nom de même taille, diffèrent par leur écologie. Tous deux se reproduisent dans la Grotte de Gravelle, et pourraient fréquenter la Côte de Mancy.

Le **Petit murin**, en limite d'aire septentrionale, est classé « en danger critique d'extinction » en Franche-Comté (2 sites de reproduction connus). Il fait l'objet de suivis spécifiques par télémétrie. Lucifuge, il parcourt de très grandes distances pour chasser dans les pâturages extensifs du Revermont, les prairies humides de la vallée de la Vallière ou les prairies en léger enrichissement. Il a été observé en 2018 chassant aux abords du centre d'enfouissement technique du SYDOM à Courlaoux, dans une jeune friche retournée depuis.

Le **Grand Murin**, lui aussi lucifuge, préfère les boisements bordant les milieux ouverts tels que les parcs et prairies ; il peut parcourir de grandes distances pour les atteindre. Il se nourrit de divers insectes, les capturant parfois au sol sur lequel il se déplace aisément. La Grotte de Gravelle abrite une importante colonie de reproduction (plus de 500 individus en 2016), la seule connue du secteur.

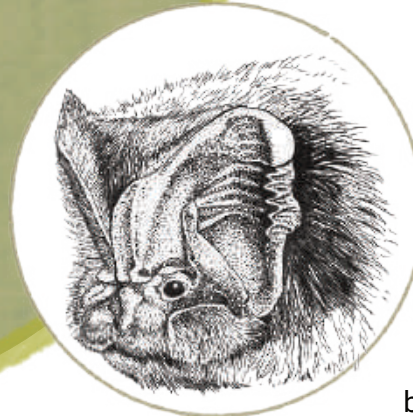
Hormis une donnée de 2018 suspectant le survol d'un Petit Murin à la pointe sud de la Côte de Mancy, ces deux espèces ne semblent pas fréquenter le site malgré les actions de restauration des pelouses sèches. L'éclairage des villages et réseaux routiers entre la Grotte de Gravelle et Mancy en est une cause possible.



Le **MINIOPTERE DE SCHREIBERS** est l'une des espèces phares du milieu karstique jurassien. Inféodé au vaste complexe de grottes du pourtour méditerranéen, il s'étend jusqu'en Franche-Comté à la faveur de quelques cavités connues de longue date. La Grotte de Gravelle héberge encore cette espèce grégaire en été, mais ses effectifs actuels de l'ordre de 20 à 30 individus sont sans commune mesure avec les milliers de sujets connus d'après-guerre. Pourtant, cette espèce est peu exigeante concernant ses zones de chasse (lisières, mosaïque d'habitats et zones urbanisées éclairées), se nourrissant principalement de papillons de nuit.

Une des dernières données de cette espèce sur Mancy date de juin 2009. Deux individus étaient observés en chasse au niveau des falaises et pelouses au nord-est du site, après s'être attardés sur la route goudronnée du chemin de Mancy. En provenance de la Grotte de Gravelle, ils ont probablement utilisés le vallon entre la Côte de Mancy et le Mont des Tartres comme axe de transit.

Ayant subi ces dernières décennies une importante épizootie mortelle, et non détectée lors des suivis 2016 et 2019, l'espèce peut être considérée aujourd'hui comme disparue de la Côte de Mancy.



La **BARBASTELLE D'EUROPE** est une espèce forestière, nichant dans les arbres et supportant des températures basses dans ses sites d'hibernation cavernicoles. Elle est l'une des chauves-souris les plus spécialisées, se nourrissant quasi-exclusivement de micro-papillons en milieu forestier et bocager diversifiés. Sur la Côte de Mancy, elle se cantonne à la partie nord et semble bénéficier de l'ouverture du corridor à hauteur du boisement de douglas. Récemment découverte chez un particulier dans le quartier Gauthier Villars (quelques individus observés irrégulièrement derrière un volet), les inventaires sont à pousser pour identifier de nouveaux gîtes dans les quartiers résidentiels périphériques.

Les espèces "d'intérêt communautaire"

sont des espèces considérées en danger, vulnérables, rares ou endémiques (c'est-à-dire propre à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique). Elles sont mentionnées au niveau européen dans la Directive Habitats, Faune et Flore.

AGIR EN FAVEUR DES CHAUVES-SOURIS

CONSERVER ET DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE GÎTES

- ♣ Maintenir la quiétude des gîtes, en surveillant notamment la fréquentation des cavités

La Grotte de Gravelle est le principal gîte à chauve-souris du secteur. Classée en Réserve Naturelle Nationale, sa fréquentation est interdite. Le respect par tous de cette réglementation est de première nécessité.

- ♣ Accompagner et limiter la destruction de gîtes potentiels (rénovation du bâti, abattage d'arbres à cavités...)

L'abattage d'arbres avec d'anciennes loges de pics (mise en sécurité du chemin de Mancy) se réalisera sur les périodes les moins sensibles pour les chauves-souris.



PRÉSERVER LES ROUTES DE VOL ENTRE GÎTES ET ZONES DE CHASSE

- ♣ Conserver et restaurer la trame verte (réseau de haies, les vergers, les ripisylves, les bosquets...)

L'identification et le classement de ces réseaux paysagers dans les documents d'urbanisme (Plan local d'urbanisme, Schéma de cohérence territoriale) est un travail prioritaire à réaliser en partenariat étroit avec les collectivités locales

- ♣ Conserver et restaurer la trame noire (zones sans éclairage nocturne) en bords de routes et dans le bâti public comme privé.

Certaines communes éteignent l'éclairage nocturne de minuit à 5h. Aux abords des espaces sensibles, il doit aussi être proscrit au crépuscule et à l'aube, au moment où les animaux sortent et retournent dans leurs gîtes.



© Cotel

MAINTENIR DES PRATIQUES AGRICOLES ET FORESTIÈRES FAVORABLES

- ♣ Favoriser l'agriculture extensive : gestion traditionnelle du bocage, entretien des mares, diminution puis arrêt des intrants chimiques, maintien des prairies permanentes, diversification de l'élevage (moutons, chèvres, ânes), etc.

L'équilibre entre arbres, bosquets, et pelouses sèches sur Mancy est favorable à de nombreuses espèces de chiroptères. Moutons et chevaux (Konik polski de la ferme du Lycée de Mancy, en agriculture biologique) assurent une gestion extensive en été puis en hiver pour entretenir la Côte.

- ♣ Garantir une gestion durable des forêts (identification et maintien des arbres d'intérêt, gestion forestière en mélange feuillus/résineux, gestion en futaie irrégulière et/ou jardinée, avec des plantes locales).

